

FORMULAIRE DE COMMANDE DE TRANSCRIPTION DES DÉBATS JUDICIAIRES Windsor / Essex

LOI SUR LES INFRACTIONS PROVINCIALES (LIP)

INSTRUCTIONS

Ce document est également disponible en anglais. This document is also available in English.

Veuillez remplir le formulaire et l'envoyer par courriel au transcripteur judiciaire autorisé de l'Ontario. Suivez les instructions de la « section 8 : Soumettre ».

Si vous avez des questions sur les renseignements requis pour remplir cette demande, veuillez contacter le Bureau des infractions provinciales de Windsor/Essex au (519) 255-6555 ou le transcripteur indiqué à la section 7 de votre choix.

SECTION 1 – INFORMATION SUR LE CAS

Nom du cas:	<input type="text"/>	Date d'aujourd'hui (mm/jj/aaaa)	<input type="text"/>
Président:	<input type="text"/>	No. de dossier:	<input type="text"/>
Emplacement du tribunal:	<input type="checkbox"/> CJO – Cour des infractions provinciales 401 – 400 City Hall Square, Est Windsor (Ontario) N9A 7K6	Salle d'audience:	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3
Autre emplacement:	<input type="text"/>	Autre salle d'audience:	<input type="text"/>
Date de la procédure: (mm/jj/aaaa)	<input type="text"/>	Heure d'audience:	<input type="text"/>
(Inclure les dates supplémentaires dans les détails ci-dessous.)			
Informations complémentaires:	<input type="text"/>		

SECTION 2 – TYPE DE PROCÉDURE (veuillez sélectionner une procédure qui s'applique à votre cas)

Procès Motion Plaidoyer de culpabilité Parlez à Motifs de jugement / peine

Autre

SECTION 3 – TRANSCRIPTION REQUISE POUR L'APPEL

Est-ce que cette transcription est aux fins d'appel? Oui Non (Si non, passez à la section 4)

Appel de condamnation et de la peine (les procédures complètes seront fournies)

Appel de condamnation / acquittement (les procédures complètes seront fournies)

Appel de la peine uniquement (seules les observations sur la peine et les motifs de la peine seront fournies)

Remarques :

- 1) Procédure d'appel complète (à l'exclusion des éléments de preuve jugés irrecevables lors du voir-dire, les observations lors du voir-dire, les observations relatives au jugement, les requêtes préalables au procès et les observations). **Remarque** : Si les requêtes préalables au procès et les observations sont requises pour l'appel, cette demande doit être accompagnée d'une ordonnance ou d'une approbation judiciaire.
- 2) Les inclusions et les exclusions dans les appels en vertu de la LIP sont régies par les Règles de la Cour de justice de l'Ontario en matière d'appels en vertu de l'article 135 de la Loi sur les infractions provinciales, Règl. de l'Ont. 722/94 et les Règles de la Cour supérieure de justice et de la Cour de justice de l'Ontario en matière d'appel en vertu de l'article 116 de la Loi sur les infractions provinciales, Règl. de l'Ont. 723/94 pour plus de détails.
- 3) Trois copies papier de la transcription sont requises si l'appel doit être entendu par la Cour de justice de l'Ontario à Windsor ou par la Cour supérieure de justice de Windsor
- 4) Cinq copies papier sont requises si l'appel est entendu par la Cour d'appel de l'Ontario.

SECTION 4 – TRANSCRIPTION REQUISE POUR DES RAISONS AUTRES QUE L'APPEL

Sélectionnez « Procédure complète » ou les éléments appropriés pour les parties. Pour une transcription d'appel déjà indiquée dans la section 3, vous pouvez passer à la section 5.

- Procédure complète
- Inclure les requêtes et les observations préalables au procès
- Extrait de la procédure

Remarque: Lorsque vous décrivez le contenu à transcrire, soyez précis et fournissez un cadre de référence clair, y compris le délai, le cas échéant. (Exemple : « Début de l'audience jusqu'à la pause du matin »).

Détails:

- Preuve du ou des témoins

Nom du témoin:

- Interrogation principale
- Voir-dire* (si jugé recevable)
- Contre-interrogation
- Ré interrogation
- Toutes les preuves

Nom du témoin:

- Interrogation principale
- Voir-dire* (si jugé recevable)
- Contre-interrogation
- Ré interrogation
- Toutes les preuves

- Décision(s)
- Observations relatives au jugement Couronne / Procureur Défense
- Motifs du jugement
- Observations relatives à la peine Couronne / Procureur Défense
- Motifs à la peine

Autres Détails:

SECTION 5 – DÉTAILS DE LA COMMANDE

Si une transcription doit être référencée devant le tribunal, il incombe à la partie qui fait la demande et qui fait référence de fournir une copie certifiée conforme de la transcription au président du tribunal, sans frais pour le tribunal.

Des **frais minimums de 25 \$** sont appliqués pour toute transcription déjà produite et de 0,80 \$ par page pour les copies, quel que soit le format choisi. Des copies électroniques accessibles seront fournies si une adresse courriel est fournie au moment de la commande. Dans le cas contraire, des frais minimums s'appliqueront à toute commande ultérieure.

Date de publication prévue : (mm/jj/aaaa)
(Si la transcription est destinée à un appel, veuillez laisser en blanc.)

- Peut-être négocié
- Non négociable

Les frais de transcription sont fixés par le Règlement de l'Ontario 145/22 « Frais pour les transcriptions judiciaires » en vertu de la Loi sur l'administration de la justice.

Format électronique par page

Format papier par page

Appel
(30 à 90 jours) 3 copies papier requises
(Entendue à la Cour de Justice de l'Ontario à 200, rue Chatham Est, Windsor, Ontario N9A 2W3 ou à la Cour suprême de l'Ontario à 245, avenue Windsor, Windsor, Ontario N9A 1J2.)
Le prix par page comprend le coût de trois copies papier)

Pas une option disponible pour l'appel

8,70 \$

<input type="checkbox"/> Appel (45 à 90 jours) 5 copies papier requises (Entendu par la Cour d'appel de l'Ontario à 130, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5H 2N6). Le prix par page comprend le coût de cinq copies papier, comme l'exige la Cour d'appel de l'Ontario	Pas une option disponible pour l'appel	10,30 \$
<input type="checkbox"/> Non-appel (30 à 90 jours)	6,30 \$	7,10 \$
<input type="checkbox"/> Transcription accélérée (Première copie certifiée requise dans les 5 jours ouvrables, en fonction des engagements antérieurs, de la durée de la procédure, de la complexité de la procédure à transcrire, des exigences d'édition judiciaire ainsi que de la disponibilité judiciaire et du but de la transcription)	8,80 \$	9,60 \$
<input type="checkbox"/> Transcription quotidienne (Première copie certifiée requise dans les 24 heures, en fonction des engagements antérieurs, de la durée de la procédure, de la complexité de la procédure à transcrire, des exigences d'édition judiciaire ainsi que de la disponibilité judiciaire et du but de la transcription)	11,75 \$	12,55 \$

Remarques:

- 1) Le transcripteur judiciaire autorisé (TJA) et le demandeur qui fait la demande de transcription conviendront de tous les aspects de la demande de transcription, notamment de la disponibilité pour préparer et certifier la transcription dans les délais impartis, ainsi que de toute exigence de livraison spécifique. Les engagements en cours, la durée et la complexité des procédures commandées, les exigences de révision judiciaire, l'objectif de la transcription et le respect de toutes les conditions de l'engagement du TJA concernant l'accès aux enregistrements audio-numériques des audiences seront pris en compte. Ces discussions auront lieu après que le TJA aura examiné l'enregistrement des audiences fourni par le tribunal.
- 2) Des frais de livraison peuvent s'appliquer aux transcrits au format papier.

Copies supplémentaires

Copies supplémentaires Nombre de copies demandées: 25 \$ minimum / 0,80 \$ par page

SECTION 6 – INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR DE TRANSCRIT

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Fonctionnaire judiciaire | <input type="checkbox"/> Format électronique |
| <input type="checkbox"/> Couronne / Procureur | <input type="checkbox"/> Format électronique et copie papier reliée
Remis au palais de justice :
Centre des infractions provinciales de Windsor / Essex
401-400 City Hall Square Est, Windsor (Ontario) N9A 7K6 |
| <input type="checkbox"/> Défendeur / Avocat de la défense | <input type="checkbox"/> Format électronique |
| <input type="checkbox"/> Autre: <input type="text"/> | <input type="checkbox"/> Format électronique et copie papier reliée
Remis au palais de justice :
Centre des infractions provinciales de Windsor / Essex
404C-400 City Hall Square Est, Windsor (Ontario) N9A 7K6 |

Nom:

Organisation:

Adresse:

Ville: Code Postal:

Province: Numéro de téléphone

Adresse de courriel:

SECTION 7 : CHOISIR UN TRANSCRIPTEUR JUDICIAIRE AUTORISÉ

Diane Brideau – Transcribed with Care (Bilingual service available)

Amherstburg, Ontario N9V 4C5

Courriel: transcripts@TranscribedWithCare.ca

Site internet: www.TranscribedWithCare.ca

Numéro de téléphone portable: (519) 984-1145



Toute personne souhaitant commander une transcription judiciaire doit communiquer avec la transcriptrice judiciaire autorisée dont les coordonnées figurent à l'adresse courriel ci-dessus ou faire son propre choix dans la base de données provinciale accessible sur le site internet <https://courtrtranscriptontario.ca>. Tous les aspects de la commande de transcription, y compris le délai, le mode de paiement et les options de livraison, sont régis par vous (le demandeur) et le transcripateur judiciaire autorisé. Tous les transcripateurs judiciaires autorisés travaillent de façon indépendante. Ne soumettez pas votre demande de transcription à plus d'un transcripateur.

SECTION 8 : SOUMETTRE

DEMANDE PAR COURRIEL

1. Remplissez ce formulaire et enregistrez-le;
2. Joignez le formulaire rempli à un courriel;
3. Envoyez-le au transcripateur judiciaire autorisé de votre choix.

DEMANDE IMPRIMÉE

1. Complétez le formulaire; veuillez écrire clairement;
2. Numérisez ou photographiez le formulaire et joignez-le à un courriel.
3. Envoyez-le par courriel au transcripateur judiciaire autorisé de votre choix.

Toute question concernant votre commande doit être adressée au transcripateur sélectionné.

(POUR UN USAGE BUREAUTIQUE UNIQUEMENT)

SECTION 9: ENGAGEMENT D'ACCÈS À L'ENREGISTREMENT AUDIO DU TRIBUNAL

Je certifie avoir signé un engagement envers le tribunal pour l'accès autorisé aux enregistrements judiciaires numériques et que cet engagement est toujours valide. Je reconnais et comprends que cet engagement s'applique donc à la présente demande.

Signature du transcripateur autorisé (TJA)

Adresse de courriel

Numéro d'identification d'enregistrement

Numéro de téléphone